



## Agence immobiliere sans mandat

-----  
Par Bichon29

Bonjour,

Une agence immo a fait une estimation de ma maison. Suite à cela, je n'ai jamais signé aucun mandat de vente avec ladite agence.

Puis un jour, l'agent me contacte en me demandant s'il peut venir avec de potentiels acquéreurs, clients de son collègue.

Ils viennent, visitent.

Sans mandat de vente ni de recherche. Ils font signer un bon de visite aux potentiels acquéreurs. Alors que je le rappelle ils n'ont pas de mandat.

Les gens veulent acheter sans passer par l'agence.

Puis-je faire la vente sans risque, directement avec les gens?

Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Puis-je faire la vente sans risque, directement avec les gens?

Oui, puisque vous n'avez signé aucun mandat.

Il est possible ici que les acquéreurs qui soient obligés de passer par l'agence... s'ils ont signé un mandat de recherche de bien avec leur agent. Le bon de visite qu'ils ont signé irait en ce sens.

Mais ce n'est pas votre problème.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Je confirme. Vous n'avez rien signé donc vous n'avez pas d'engagement envers cette agence.

Consultez votre notaire pour établir le compromis.